

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1230

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette santé que l'on dit recouvrée

Résultats et prévisions se bousculent toujours comme comptes et budgets. Les comptes nationaux de 1994 ont été rendus publics quand les instituts de macro-économie, interprétant 1995, donnaient leurs perspectives pour 1996. Pourtant 1994 nous en dit long sur la situation suisse.

SUR LE FRANC FORT

Il est incontestablement dangereux pour l'économie suisse que le franc serve de monnaie-refuge. La cherté nuit aux exportations; l'afflux de capitaux peut être déstabilisateur. Mais la valeur du franc repose aussi sur les résultats de l'économie. Or le solde est positif, en faveur de la Suisse, sur les trois postes essentiels.

Exportation de biens:
97 milliards

Importation de biens:
95 milliards
+ 2 milliards

Exportation de services:
29 milliards

Importation de services:
15 milliards
+14 milliards

Revenu du travail
et de la propriété

Reçu de l'étranger:
30 milliards

Versé à l'étranger:
17 milliards
+13 milliards

L'excédent global est donc de quelque 30 milliards en faveur de la Suisse. Un record. Ceci explique aussi cela.

(ag) Tous ceux qui sont gagnés par la sinistrose romande – déficits publics, chômage élevé, marasme immobilier, crise hôtelière – liront avec des yeux étonnés l'incipit du commentaire officiel des comptes nationaux de 1994: «Les premiers résultats des comptes nationaux indiquent que la reprise de l'économie suisse, attendue depuis longtemps, est devenue réalité en 1994». Il y aurait donc des bien-portants qui s'ignorent. Il faut pourtant se fier aux instruments de mesure. La croissance du PIB fut négative, en termes réels, en 1992 et surtout en 1993 (-0,8%). La récession fut marquée et longue. Preuve en soit ce commentaire: «le PIB réel a retrouvé l'an dernier le niveau atteint en 1990».

Sur la croissance recouvrée, quelques remarques. Elle est, en comparaison internationale, faible. Pays de l'OCDE: +2,4%; Suisse: +1,2%. On redécouvre là une question classique. Le rythme de croissance suisse est en période économiquement normale plus faible que celui d'autres pays, pourquoi? En revanche se confirme une fois de plus la souplesse des industries d'exportation capables de profiter des ouvertures mondiales; celles de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud-Est.

Les disparités régionales

La demande intérieure est stimulée par deux facteurs: la consommation, notamment celle des ménages, et les investissements. La consommation a été faible (voir plus loin), en revanche les investissements ont été élevés (+5,9%), stimulant important de la croissance. Les deux composantes principales des investissements sont la construction et les biens d'équipements.

Mais, ô surprise, pour qui connaît les difficultés en Suisse romande des entreprises de la construction et les centaines de m² de locaux à louer, y compris les appartements, sur l'ensemble de la Suisse, «le volume des constructions d'habitation a notablement augmenté (+18,4%)». Dans son excellente étude sur le bilan de l'économie vaudoise, Jean-Marc Natal a donc raison de souligner les facteurs spécifiques à ce canton, dont la crise immobilière est un des plus importants.¹

L'équipement des entreprises

Incontestablement, les entreprises se renforcent plus que jamais. Le chiffre dont la crois-

sance est la plus forte est celui de la formation intérieure brute de capital où les biens d'équipement interviennent pour 26,8 milliards (+3,9%). Mais ce chiffre est peut-être ambigu. Il dénote incontestablement une confiance dans l'avenir de la production; mais il reflète aussi, peut-être, un effort accru de rationalisation, source de suppression d'emplois. Qui finance? Les sociétés révèlent une capacité remarquable d'autofinancement. Non seulement leurs amortissements demeurent élevés, mais leur épargne rejoint presque celle des ménages, alors qu'il y a deux ans, 9 milliards séparaient ces deux positions. Et si les ménages épargnent moins, c'est que, dans le revenu national, la rémunération des salariés, pour la deuxième année consécutive, est en régression.

Ceux qui gagnent sont aussi ceux qui moralisent

Au-delà de la santé recouvrée, en 1994, les chiffres des comptes 1994 confirment: les disparités régionales, la capacité d'épargne et d'équipement des entreprises, la stagnation des salaires et par conséquent celle de la consommation et de l'épargne des ménages. Une distribution des cartes qui contraste avec le discours à la fois geignard et moralisateur d'une certaine droite économique. Ceux qui ont repris du muscle font la leçon à ceux qui ont manqué de vitamines! ■

¹ «Bilan de l'économie vaudoise: où en est-on, et pourquoi?» in *Analyses & Prévisions de l'Institut Créa*, Université de Lausanne, automne 1995.

EN BREF

La difficulté de trouver des candidats pour les municipalités devient toujours plus aiguë dans le canton de Berne. A Hindelbank (2000 habitants) les partis locaux (UDC, Socialistes, Parti radical et électeurs libres) viennent de diffuser en commun, par circulaire aux électeurs, un appel à une candidature. En effet, les partis sont dans l'incapacité de trouver dans leurs rangs un candidat à la syndication. A préciser, ce n'est pas dans la circulaire mais la presse l'a signalé, que l'indemnisation est faible pour une fonction occupant le 20% du temps de l'élu.